

Formulaire d'inscription :

Programme RENOREGION (PRR)

Pour être admissible vous devez :

- Être propriétaire occupant (résidence permanente) d'une maison dont la valeur uniformisée au rôle ne dépasse pas 120 000\$ (sans le terrain), située hors d'une zone inondable et comportant une défectuosité majeure.
- Être citoyen canadien ou résident permanent, et que le revenu total de votre ménage ne dépasse pas les paramètres qui vous seront précisés par l'inspecteur. Le programme s'adresse aux ménages à faible revenu et varie selon la taille dudit ménage.
- Ne pas avoir reçu d'aide financière du Programme Réno Village (RVI) ou RénoRégion (PRR) dans les 10 dernières années ou le Programme Rénovation d'Urgence (PRU) dans les 5 dernières années.

| | |
|---|---------------------|
| Propriétaire : | âge : |
| Adresse : | |
| Ville : | |
| Occupation : | |
| No de tel: | Cell.autre : |
| Courriel: | |
| Nombre d'occupants du ménage : | |
| Revenu total du ménage (ligne 15000 déclaration féd.) : | |
| Type de résidence (encercler): unifamiliale, maison mobile, bifam. autre : | |

Indiquer le(s) type(s) de défectuosité(s) majeure(s) (encercler ou préciser)

| | |
|---|---------------|
| Électricité chauffage portes fenêtres toiture galerie escalier fondation | |
| Autres : | |
| Signature du demandeur : | Date : |

L'inspecteur de la SHQ (Francois Dussault 418-338-6798) (francoisdussault0975@gmail.com) communiquera avec vous dans un délai d'au plus 15 jours (généralement en fin de journée). Ayez à portée de la main, votre compte de taxes municipales de l'année dernière, votre dernier avis de cotisation fédéral (vos impôts).